



Noël est une période propice à la solidarité et au partage. Dans cet esprit, vos représentants CFE-CGC Orange de la commission Activités Sociales et Culturelles s'engagent à défendre vos intérêts. En 2025, face à des contraintes budgétaires croissantes dues à la baisse des effectifs de la Direction Orange Grand Ouest, nous proposons une gestion responsable et équitable du budget ASC. Notre objectif est simple : vous offrir des prestations qui répondent à vos attentes, dans un modèle plus avantageux et durable

Pour une gestion budgétaire responsable et équitable

Notre budget dépend des effectifs de la Direction Orange Grand Ouest, qui comme vous le savez ont tendance à fondre comme neige au soleil... L'avenir nous le dira mais l'idée de l'entreprise pour notre futur, n'est pas celui d'avoir la volonté de freiner l'inexorable baisse de notre effectif...

Il faut donc impérativement s'atteler à **mieux gérer les dépenses** comme tout bon gestionnaire qui se respecte. **Vos représentants CFE-CGC** à la commission ASC proposent une nouvelle fois pour l'année 2025, la gestion d'un budget qui sera adapté à une situation économique qui échappe à certains et face à laquelle, il est plus facile de tourner le dos...



Une meilleure gestion des budgets permettrait de rendre les Activités Sociales et Culturelles plus avantageuses pour tous. Cela dépend de la volonté des élus et de décisions concertées.

Comme l'espoir est mince pour que les sourdes oreilles les ouvrent enfin, **vos représentants CFE-CGC décident de ne pas attendre** en vous listant leurs idées de gestion avec en tête vos seuls intérêts, qui seront écoutées, on l'espère à minima étudiées.

- ◆ **Revoir le budget d'environ 400 000 euros** de dons aux associations dites « historiques ». Le CSEE n'est plus assez riche pour effectuer un don qui représente environ 10% de son budget ASC. Il va de soi que nous défendons la solidarité et la générosité mais l'équilibre doit être respecté entre nos moyens et les sommes offertes.
- ◆ **Récupérer la gestion de la restauration** qui aujourd'hui est déléguée à l'entreprise pour une gestion transparente, efficace et à notre main. (Budget d'environ **6 700 000 d'euros**)
- ◆ **Stopper la rétrocession au CSEC** qui représente la somme d'environ **1 200 000 d'euros** afin de réintégrer à notre main la gestion des vacances enfants et les autres prestations comme le handicap.
- ◆ **Réviser les budgets de certaines prestations** comme l'arbre de Noël qui va coûter cette année environ **100 000 euros** pour à peine 14% de l'effectif inscrit et même moins, si on en croit les premiers retours avec déjà **122 désistements pour 379 inscrits** à Rennes et Lorient. (469 inscrits en 2023 pour ces 2 sites).

Vos représentants CFE-CGC considèrent qu'il est temps de faire évoluer le modèle pour qu'il s'approche au plus près de vos attentes. Ce budget doit être optimisé dans votre intérêt pour vous permettre de vous offrir les meilleures prestations possibles, mais aussi les plus justes et les plus équitables.

Donner ou rééquilibrer ?

La CFE-CGC a toujours appelé à la **générosité envers les associations**. Mais cela ne doit pas être au détriment d'un autre budget visant, lui aussi à une action sociale. Il est donc primordial et possible pour votre CSEE de revoir les montants alloués et même de sa distribution lorsque la situation l'exige.

Ce n'est qu'une question de volonté et d'un débat entre élus de chaque organisation syndicale représentative de votre CSEE pour que le montant des dons soit révisé et équilibré, la CFE-CGC est prête à en discuter et ce n'est pas d'hier !

Restauration : reprendre la main

Soumis à un accord entre la Direction et plusieurs organisations syndicales sauf la CFE-CGC, la gestion de la restauration est donc déléguée à l'entreprise qui, vu l'état de ses comptes, démontre que vos élus pourraient sûrement mieux faire...

Pour dénoncer cet accord de gestion et **recupérer les 6,7 millions d'euros** abandonnés aux mains de la Direction, il faut réunir une majorité d'élus qui voteraient une résolution avant le mois de septembre de l'année 2025, afin que notre CSEE commence à gérer cette prestation l'année suivante. Dans les CSEE gérés par la CFE-CGC, le budget non utilisé de la restauration revient aux Ouvrants droit au travers de leur compte ASC, c'est transparent, ça fait des heureux et pas un centime de perdu en chemin...

Rétrocession au CSEC

La reprise de la gestion des prestations du CSEC à qui l'on rétrocède 20,25%, permettrait de **centraliser la gestion de toutes vos ASC** et cette mission de gestion globale relève des élus de votre périmètre.

Plusieurs organisations syndicales (sauf la CFE-CGC) ont une nouvelle fois voté pour que les CSEE dont celui de la DOGO, rétrocèdent en 2024 ce qui représentait en euros, la somme rondelette d'un peu plus de 1,2 million ! Et pour l'année 2025 bis repetita et ce sera environ 1,1 million d'euros !

A revoir ou au revoir...

Un exemple, pour la prestation « arbre de Noël », **vos représentants CFE-CGC proposent d'en revoir le modèle** qui, force est de constater, séduit de moins en moins d'Ouvrants Droit et leur famille, en réduisant le nombre de sites pour mieux gérer l'évènement car il n'y a plus assez de bénévoles et cela pourrait permettre de monter en gamme sur les spectacles.

Les places qui sont payables d'avance et non remboursables obligent à potentialiser les inscriptions avec un calcul délicat et si

vous ajoutez les désistements de dernière minute, la perte financière devient trop importante.

Mais si cette prestation qui est en perte de vitesse depuis plusieurs années reste ainsi, alors la question à se poser sera peut-être celle de sa fin...



En résumé, l'entreprise devrait verser en subvention ASC au CSEE de la DOGO et au titre de l'exercice 2025 :

Environ 13,5 millions d'euros.

De cette somme, il faut soustraire :

- Environ 6,7 millions pour la restauration
- Environ 1,2 millions de rétrocession au CSEC

Puis, 400 000 euros de dons aux associations dites « historiques » et 170 000 euros d'aides financières. Et 16 000 euros pour la gestion de vos QF...

Il devrait rester environ 4 millions d'euros après avoir retiré la partie « frais fixes » pour élaborer votre programme ASC.

Vos élus CFE-CGC sont convaincus que si le CSEE récupérait les plus de 9 millions d'euros dont la gestion nous échappe, nous pourrions vous proposer un modèle plus avantageux à l'instar des autres CSEE que nous gérons depuis des années.

Joyeux Noël à vous ainsi qu'à tous vos proches !

Les propositions de vos représentants CFE-CGC de la DO Grand Ouest :

- Constitution d'un fonds de réserve afin d'ouvrir les prestations de vos **Activités Sociales et Culturelles** dès le 15 janvier de l'année suivante. Ainsi que la mise au vote au CSEE d'octobre de l'année en cours, d'un budget prévisionnel et des prestations ASC pour une transition sans impact pour les Ouvrants droit dès le début de l'année suivante.
- Reprise du budget restauration en 2026, en prévoyant la sortie et comme stipulé dans l'accord avant le mois de septembre de l'année 2025.
- Arrêt de la rétrocession au CSEC avec reprise de la gestion des vacances enfants et des autres prestations.



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Naouel Limam – 06 70 25 62 39
Régis Radureau – 06 71 83 36 20
Martial Lagoon – 06 86 13 62 61
Olivier Ombredane – 06 82 83 96 99

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfecgc-orange.org

